

Les points principaux de nos revendications pour les élections législatives de 2023 :

Depuis des décennies, la croissance économique illimitée représente l'intérêt principal de la politique nationale luxembourgeoise, avec des conséquences tragiques pour la nature et la société. Le Luxembourg est le pays le plus fragmenté d'Europe. Entre les rues, les autoroutes et les agglomérations tentaculaires s'étendent en outre des surfaces agricoles qui sont majoritairement cultivées de manière intensive. En plus de cette problématique endogène, le changement climatique, avec ses périodes de sécheresse et ses fortes pluies, exerce une pression supplémentaire et déstabilise les écosystèmes déjà endommagés.

Il n'est donc pas surprenant que la majorité des habitats protégés et des espèces protégées d'importance européenne au Luxembourg soient en mauvais état. Cela a des conséquences importantes sur les services écosystémiques des différents habitats, ce qui entraîne à son tour des conséquences négatives pour l'ensemble de la société.

En tant qu'organisation de protection de la nature, nous demandons un changement de mentalité politique, car la nature et la société sont étroitement liées. Le futur gouvernement doit intégrer cette compréhension et promouvoir une politique qui perçoit et soutient ce lien comme une symbiose. La crise de la biodiversité, couplée à la crise climatique, réduit fortement la marge de manœuvre possible pour des changements. Nous n'avons plus de temps à perdre, nous devons "Natur nei denken" !

Protection de la nature et préservation des paysages

Le milieu rural a besoin urgemment d'une **mosaïque paysagère riche en structures**. Il faut des **coopérations interministérielles** pour élaborer et mettre en œuvre des programmes de mesures concrètes (bordures de champs et de cours d'eau, bosquets champêtres...). En outre, il est nécessaire de faire davantage de **sensibilisation** pour faire découvrir le "plan pollinisateurs" et permettre ainsi à long terme un meilleur développement des fleurs et des fruits et augmenter la biomasse d'insectes. Les bords de routes et de chemins, en particulier, recèlent un énorme potentiel pour les **bandes fleuries**. Mais jusqu'à présent, ce potentiel n'a été que peu exploité.

Dans les projets de construction publics, la préférence doit être donnée au **bois provenant du Luxembourg et de la Grande Région**. En outre, la vente de bois issu de forêts nationales doit être orientée vers la région. (Pas de vente de bois en Chine !) et les parcelles de forêt ne doivent plus être sacrifiées pour des projets de construction (logements, routes, zones commerciales et industrielles).

Les sites **Natura 2000** doivent être protégés de manière cohérente et les habitats des espèces parapluie et cibles doivent être améliorés. Dans ce contexte, des **réunions d'information** interactives doivent être organisées à l'avance afin de mieux impliquer les riverains et les agriculteurs locaux dans la planification de nouvelles réserves naturelles. En outre, il faut veiller à ce que lorsqu'un **biotope** est détruit, le même biotope soit recréé ailleurs en respectant sa fonction. Il faudrait toutefois créer des incitations plus fortes pour que les biotopes existants ne soient pas victimes de projets de construction.

Au niveau légal, la nature doit être protégée de manière plus complète et plus efficace par des règlements juridiques contraignants. Certains écosystèmes doivent être reconnus comme des **sujets de droit naturels** et l'écocide doit être perçu comme un délit. Seul un tel ancrage juridique permettra de garantir la protection de la nature à long terme.

Protection des ressources et du climat

Il faut procéder à une **revalorisation structurelle et écologique des cours d'eau** qui sont actuellement en mauvais état. Une renaturation permet de rétablir la continuité écologique et le potentiel d'autoépuration. Les projets de renaturation devraient être davantage encouragés sur le plan financier et scientifique. Pour créer des cours d'eau résilients face au climat, les **restructurations basées sur la nature** doivent être au centre des préoccupations. C'est la seule façon de créer des bandes riveraines naturelles qui peuvent se développer sans autres interventions et qui peuvent contrecarrer l'érosion des sols, la surfertilisation et l'utilisation de pesticides.

La **protection des eaux souterraines et de l'eau potable** doit avoir la priorité sur le développement industriel et l'extension des stations d'épuration doit précéder les projets de construction. Ce n'est que dans un deuxième temps que de nouveaux lotissements et/ou de nouvelles zones industrielles et commerciales peuvent être autorisés. Des **campagnes de sensibilisation** doivent également être menées par le gouvernement afin que, dans le secteur privé et dans les exploitations agricoles, les égouts ne soient plus utilisés pour se débarrasser des déchets.

L'intégration de **systèmes de récupération des eaux de pluie** doit être obligatoire lors de la construction de nouvelles maisons et de nouveaux appartements. Le secteur de la construction doit devenir plus durable, notamment pour maîtriser le problème des gravats.

La possibilité de déconstruire des bâtiments doit être encouragée par l'État. Dans ce contexte, un **registre national des ressources** doit être créé au plus vite, afin que les bâtiments et les infrastructures puissent ainsi servir de dépôts de matières premières. Le gouvernement a reconnu l'urgence d'une économie circulaire. Des stratégies prometteuses telles que "Null Offall Lëtzebuerg" et "Kreeslafwirtschaft Lëtzebuerg" ont été présentées, mais elles nécessitent désormais une mise en œuvre accélérée et ambitieuse.

Énergie

Le **photovoltaïque** bénéficie d'un développement technologique constant et des installations sont construites à petite et à grande échelle dans tout le pays. Les institutions et les bâtiments publics devraient davantage jouer un rôle de modèle par le biais d'un Green Public Procurement, afin d'accélérer la transition énergétique. En outre, la **couverture solaire modulaire** des surfaces imperméables, comme les parkings et les pistes cyclables, doit être mise en œuvre en priorité. En revanche, les espaces verts ne doivent être utilisés que si les biotopes existants ne sont pas détruits et si d'autres effets positifs en résultent (par exemple, ombre portée pour les animaux ou les cultures).

En ce qui concerne les **éoliennes**, il faut veiller à l'**interaction socio-écologique**. Lors du développement de l'énergie éolienne, la biodiversité locale ne doit pas passer au second plan et les riverains doivent être impliqués. Les systèmes de caméras qui permettent de détecter et de protéger les oiseaux à un stade précoce, ainsi que la participation des citoyens, doivent devenir obligatoires pour les installations éoliennes. L'installation d'éoliennes à l'intérieur d'une zone forestière doit être rejetée dans tous les cas.

Les **mesures d'économie d'énergie** ont un énorme potentiel pour une transition durable. Les locaux commerciaux et les immeubles de bureaux devraient être obligés d'éteindre l'éclairage intérieur pendant la nuit. Sur les routes publiques, les sources lumineuses inutiles devraient être supprimées. En outre, des éclairages publics modernes et couverts à LED peuvent réduire la **pollution lumineuse** de manière décisive, afin de ménager durablement la faune et la flore.

Des campagnes de sensibilisation sont nécessaires pour faire comprendre aux ménages les effets positifs de l'économie d'énergie et minimiser le risque d'un **effet de rebond** dans le cadre d'une transition énergétique verte.

Système alimentaire

L'agriculture doit être orientée vers le concept holistique de l'**économie circulaire**, afin de permettre une production locale, adaptée au terroir, respectueuse des ressources, socialement acceptable et favorable à l'écosystème. Pour ce faire, il faut transformer les pâturages exclusivement réservés aux animaux en surfaces arborées à usage mixte, afin d'améliorer les sols et de produire de l'ombre pour les animaux et de rafraîchir le microclimat. Les agriculteurs doivent être payés de manière adéquate pour leurs **contributions aux services écosystémiques**.

En outre, la **culture biologique** de légumes, de fruits et de légumineuses doit être renforcée sur les sols appropriés. Une augmentation des investissements dans la recherche et la mise en œuvre d'une gestion durable des sols (p.ex. agriculture biologique, permaculture, agroforesterie, pratiques régénératives, etc.) peut accélérer la transition de l'agriculture luxembourgeoise.

Une **interdiction immédiate des substances dangereuses** pour la santé dans l'agriculture doit être mise en œuvre. En outre, le Luxembourg doit s'engager au niveau de l'UE pour que les quantités utilisées par hectare et par an de glyphosate soient réduites immédiatement et de manière dégressive vers zéro d'ici 2035. En plus il faut atteindre la réduction fondamentale des pesticides prévue de -50% d'ici 2030.

Des incitants doivent être mis en place pour réduire la **consommation de produits animaux** selon les recommandations alimentaires modernes (Planetary Health Diet) et pour diminuer le **gaspillage alimentaire**, et pour normaliser les comportements fondamentalement respectueux de l'environnement chez les citoyens. Le Luxembourg devrait également introduire, selon le modèle français, une interdiction du gaspillage/de la destruction de nourriture dans les supermarchés.

Planification nationale

La concentration sur les **trois pools d'agglomération** Luxembourg, Sud et Nordstad permet une planification intelligente du pays. Ces centres urbains doivent être développés et mis en réseau de manière adéquate. Le Luxembourg ne doit pas continuer à se morceler. Les zones industrielles et commerciales ainsi que les quartiers résidentiels doivent être développés de manière coordonnée et complétés par un **concept de mobilité judicieux**. Dans l'espace urbain, l'**infrastructure verte** ne doit pas être oubliée. Un réseau stratégiquement planifié d'espaces naturels et semi-naturels (arbres, toits et façades végétalisés, arbustes, prairies fleuries, etc.) permet de créer et de protéger des habitats importants et de renforcer ainsi globalement la biodiversité et la qualité de vie. En outre, lors de la construction ou de la rénovation de bâtiments, il convient de prévoir des **aides à la nidification** pour les espèces qui nichent dans les bâtiments (hirondelles de fenêtre, martinets noirs, chauves-souris), ainsi que des toitures et des façades végétalisées.

Au-delà de la croissance économique, l'augmentation constante de la population pose également un problème, surtout lorsqu'elle est complétée presque quotidiennement par 200.000 frontaliers. Le concept de mobilité doit donc être étendu à l'**échelle transnationale**, notamment en ce qui concerne les parkings relais dans les régions frontalières, afin de faciliter le passage de la voiture/vélo au train/bus.

Les routes de contournement ne doivent pas être présentées comme la solution omniprésente à l'augmentation du trafic, surtout si elles touchent des zones naturelles protégées. En effet, on ne s'attaque qu'aux symptômes et non au véritable problème du trafic motorisé individuel.

Les **amendes** pour excès de vitesse devraient suivre le modèle finlandais et être modulées en fonction des revenus. Cela permettrait de minimiser les infractions et de rendre les transports publics plus attrayants.